



ROYAUME DU MAROC

Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaire
Direction des services vétérinaires

Stratégie de surveillance et de lutte contre la PPR au Maroc

Dr. M.ETTAIR
Chef du service de l'Epidémiologie et de la
Veille Sanitaire
Division de la Santé Animale

12 Juillet 2012

Peste des Petits Ruminants



Situation de la Peste des Petits Ruminants

La Peste des Petits Ruminants est une maladie réputée légalement contagieuse en vertu du Dahir du 19 septembre 1977, arrêté n° 1404-08 du 1 aout 2008.

Déclarée pour la première fois au Maroc en 2008.

Les premiers cas ont été déclarés le 14 et 15 juillet 2008, au niveau de la province de Moulay Yacoub et la province de Benslimane.

La confirmation de laboratoire a été faite le 17 juillet 2008. L'étude Phylogénétique a mis en évidence la lignée type IV.

Aperçu sur l'épizootie marocaine de la PPR (juillet-Novembre 2008)

Juin – juillet : Constatation de cas de mortalité et de morbidité anormales chez les ovins;

17 Juillet confirmation de la suspicion de PPR par Biopharma (Département Agriculture Maroc)

La confirmation et l'étude génétique réalisée au CIRAD (France): virus appartenant au lignée IV (proche du moyen orient et sud de l'Asie)

18 Juillet Réunion du comité national de vigilance ;

22 Juillet : Réunion avec tous les SV + Diffusion d'une note de service auprès de tous les acteurs et intervenants.

22 Juillet :Notification à l'OIE (Parue le 23 juillet sur le site de l'OIE);

12 au 21 Aout: réunion avec les experts de la FAO et définition d'une stratégie de lutte contre la PPR

Aperçu sur l'épizootie marocaine de la PPR (juillet-Novembre 2008)

Date de déclaration du 1er foyer : 14 Juillet 2008

Lieux : Provinces de Moulay Yacoub, Benslimane

Nombre total de foyers déclarés : 257

Nombre total des provinces touchées : 36

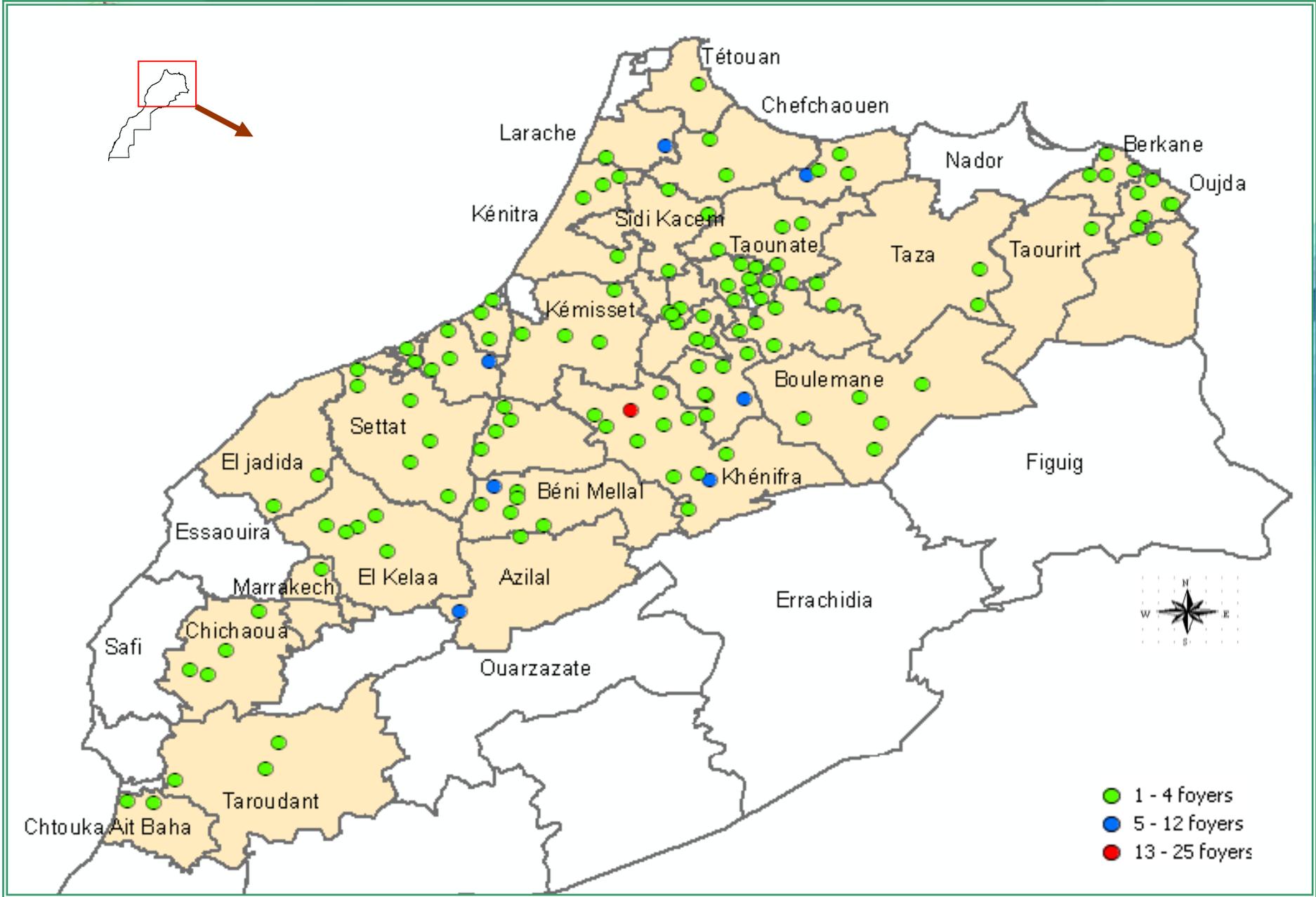
Nombre total des communes rurales touchées : 131

Un total de **257 foyers** répartis au niveau de **36 provinces** (131 communes)

Nb. Cas		Nb. Morts	
Ovins	Caprins	Ovins	Caprins
4939	694	2386	223
5633		2609	
Tx. Morb.= 11,93 %		Tx. Mort.= 5,53 %	

Le dernier foyer a été signalé à Boulemane le 05 novembre 2008

Répartition Géographique de la Peste des Petits Ruminants



Mesures prises

L'apparition de la PPR pour la première fois au Maroc a entraîné la mobilisation urgente et soutenue de tous les moyens humains et la logistique pour le contrôle et l'éradication de la maladie

Importation à partir du Botswana de 900.000 doses de vaccin contre la PPR (vaccin vivant atténué lyophilisé, société mérial) pour la vaccination d'urgence des reproducteurs de haute valeur génétique ainsi qu'autour des foyers déclarés;

Restriction des mouvements des animaux;

Production d'un vaccin localement par la société BIOPHARMA

Lancement à partir du 22 septembre 2008 , d'une campagne généralisée et progressive pour la vaccination de l'ensemble du cheptel national des petits ruminants suivant les zones à risque

Action de communication et d'information (communiqué de presse, brochures..etc)

Lutte contre la Peste des Petits Ruminants (PPR)

Contexte

- Maladie virale contagieuse déclarée **pour la première fois au Maroc en juillet 2008.**
- **Maladie virale très contagieuse** entraînant des pertes économiques importantes (morbidity et mortalité élevées).
- Déclarée en 2011 **en Tunisie et en Algérie** (présence sérologique en 2011 et foyers en 2012)

Stratégie de lutte adoptée

- **2008-2010** : Réalisation de 3 campagnes de vaccination généralisées du cheptel ovin et caprin et surveillance de la maladie.
- **2011** : Vaccination régionalisée des ovins et caprins au niveau des communes frontières à l'Est et le Sud Est du pays et renforcement de la surveillance de la maladie.
- **Aucun foyer** déclaré depuis novembre 2008.
- **2012: Renforcement de la surveillance** de la maladie au niveau national.

2008	2009	2010	2011
20.768.076	22.795.000	22.978.158	716 699

Séro-surveillance de la PPR en 2008

1- Une enquête rétrospective (sérothèque 2006) : 991 sérum (689 ovins et 302 caprins)

Résultats négatifs

ce qui confirme l'absence de circulation du virus de la maladie avant la déclaration de la maladie en 2008

2- Enquête: Août 2008

Objectif: Elucider la situation épidémiologique de la PPR à l'échelle nationale

Organisation

1020 sérums d'ovins et de caprins

106 communes tirées

Résultats: 74 petits ruminants sont positifs parmi les 1020 sérums prélevés
soit un taux de 8,25%chez les ovins **soit un taux de 6,21% des caprins**

3- Sérosurveillance de la PPR mars 2009

Objectif

Contrôler le degré de protection des animaux vaccinés vis-à-vis de la PPR

Organisation

5158 sérums d'ovins et de caprins

229 communes (48 provinces)

Résultats: 3543 **petits ruminants** sont positifs parmi les 5158 sérums prélevés

soit un taux de 66,8% chez les ovins

soit un taux de 74,31% des caprins



Une enquête Lancée en 2012 : Elevages adhérents à ANOC

Objectifs

Evaluer le niveau de protection vaccinale chez les petits ruminants adultes vaccinés

Détecter une éventuelle circulation virale chez les jeunes non vaccinés.

Organisation

1500 sérums

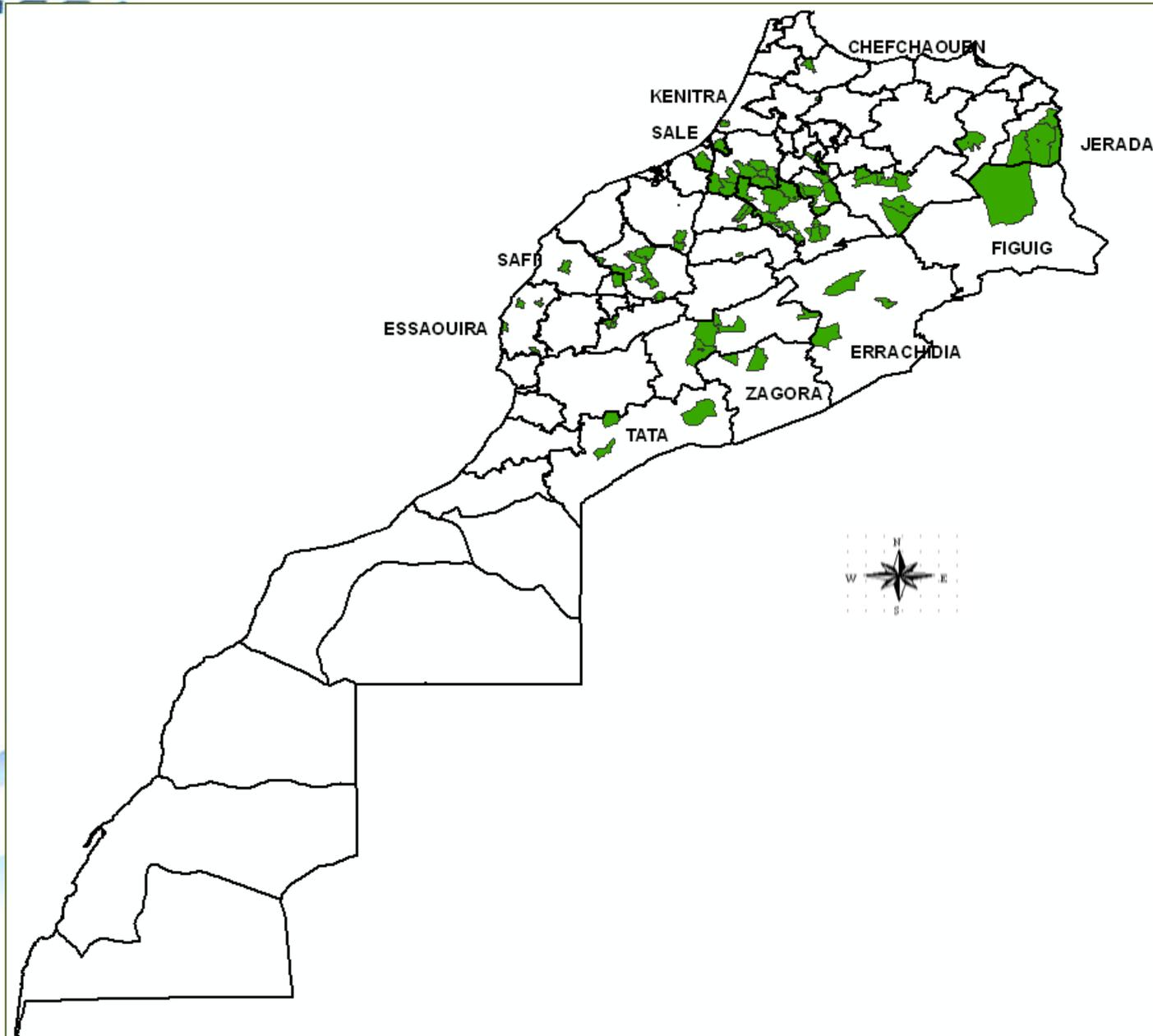
- 1000 jeunes
- 500 adultes

77 communes

- 112 élevages: jeunes
- 43 élevages: adultes

Résultats: en cours

SERO SURVEILLANCE DE LA PPR



Conclusion

Absence de foyers depuis le 05 novembre 2008;

Production locale du vaccin spécifique contre la PPR par Biopharma;

Immunisation de plus de 95% du cheptel ovin et caprin;

Développement des techniques de diagnostic de la maladie au niveau des Laboratoires vétérinaires;

Encadrement sanitaire renforcé du cheptel

Merci pour votre attention

